

## FORMULAIRE PASS MÉTROPOLE SÛRETÉ

\* Les champs marqués d'un astérisque doivent obligatoirement être complétés pour que la demande soit prise en compte.

Cadre réservé à la hiérarchie de l'agent.

Je soussigné(e) .....

DIRECTION .....

ADRESSE E-MAIL .....

REPRÉSENTANT\* Cochez la case correspondante

- Police nationale
- Gendarmerie nationale

NB : Pour les administrations suivantes, les demandes sont traitées de façon centralisée, et non individualisée.

Si vous dépendez du **Bataillon de marins-pompiers de Marseille**, du **Secrétariat général de la zone de défense et de sécurité Sud (CEZOC)**, de la **Direction Interrégionale des Douanes** ou de la **Direction Interrégionale des services pénitentiaires de Marseille (DISP)**, transmettez votre demande à votre service Ressources Humaines. Si vous dépendez du **Service départemental d'incendie et de secours des Bouches-du-Rhône (SDIS 13)**, transmettez votre demande au chef du centre de secours dont vous dépendez.

certifie que :

Madame       Monsieur

NOM\* : ..... PRÉNOM\* : .....

**NUMÉRO DE CARTE DE TRANSPORT\* (obligatoire)** .....

Si vous n'avez pas de carte de transport ou êtes détenteur d'une carte autre que la **carte ou Transpass**, rendez-vous dans une boutique La Métropole Mobilité ou dans un point d'accueil RTM, muni d'une pièce et photo d'identité, pour créer votre carte gratuitement.

DATE DE NAISSANCE : .....

COMMUNE D'AFFECTATION\* : .....

COMMUNE DE RÉSIDENCE\* : .....

TÉLÉPHONE PORTABLE\* : .....

E-MAIL\* : .....

peut prétendre au Pass Métropole Sûreté pour ses **déplacements domicile-travail et/ou ceux effectués dans le cadre du service** sur le territoire de la Métropole Aix-Marseille-Provence, moyennant le paiement des frais de dossier de 20 € par an.

accepte que les données de ce formulaire soient conservées numériquement afin de faciliter le service après-vente (remplacement carte, réclamation).

Je dispose d'un droit de regard sur ces données.

Signature de l'agent :

Visa + Cachet de la hiérarchie :

--	--

>> Formulaire à envoyer par mail à l'adresse suivante : [passmetropolesurete@rtm.fr](mailto:passmetropolesurete@rtm.fr)

## LE PASS MÉTROPOLE SÛRETÉ

Afin de faciliter et développer la circulation des forces de l'ordre et de sécurité dans les transports métropolitains, la Métropole Aix-Marseille-Provence a mis en place le Pass Métropole Sûreté dédié aux déplacements domicile-travail et/ou ceux effectués dans le cadre du service de l'agent.

**Titre gratuit**, moyennant 20 € de frais de dossier annuel

**Abonnement annuel** calendaire (valable jusqu'au 31 décembre de l'année N)

- ✓ Libre circulation sur les lignes urbaines et interurbaines du réseau métropolitain  
**lebus le métro le tram le car** (hors TER hors Marseille, hors LER et hors lignes aéroport lecar A1, A2, 91 et 40)
- ✓ Libre utilisation de **leparking-relais** (P+R)
- ✓ Libre utilisation de **l'abri vélo**, réseau métropolitain d'abris vélos sécurisés (après inscription sur [lametropolemobilite.fr](http://lametropolemobilite.fr))
- ✓ Libre utilisation de **la navette**, liaisons maritimes dans la rade de Marseille (Estaque, Pointe rouge, Ferryboat) et sur les canaux à Martigues (hors liaison vers les îles du Frioul lebateau)

### JE M'ABONNE !



Il vous faut être en possession d'une carte personnelle de transport **lacarte** ou Transpass pour charger le Pass Métropole Sûreté.

Si vous n'avez pas de carte de transport ou êtes détenteur d'une carte autre que **lacarte** ou Transpass, rendez-vous dans une boutique La Métropole Mobilité ou dans un point d'accueil RTM, muni d'une pièce et photo d'identité, pour créer votre carte gratuitement.

BOUTIQUES LA MÉTROPOLE MOBILITÉ		
<b>MARSEILLE</b>	<b>Gare routière Saint-Charles</b> Rue Jacques Bory, 13003	Du lundi au dimanche 5h30-21h30 (guichet 1)   6h-20h (autres guichets)
<b>AIX-EN-PROVENCE</b>	<b>Gare routière</b> 6 boulevard Victor Coq	Du lundi au samedi 6h30-19h30 Dimanche & jours fériés (sauf le 1 <sup>er</sup> mai) 7h30-18h30
	<b>Office du tourisme</b> Les Allées Provençales	Du lundi au samedi 8h30-17h30
<b>AUBAGNE</b>	<b>Gare SNCF</b> Square Marcel Soulat	Du lundi au vendredi 6h45-19h   Samedi 7h30-12h30
<b>ISTRES</b>	<b>Gare routière</b> Avenue du Palio	Du lundi au samedi 7h30-18h30
<b>LA CIOTAT</b>	<b>Gare routière</b> 2 boulevard Anatole France	- Du lundi au vendredi 6h45-12h30 et 14h-19h Samedi 8h45-12h30 et 14h30-18h - En juillet et août : du lundi au vendredi 7h-12h30 et 13h30-19h   Samedi 8h45-12h30 et 13h30-19h.
<b>MARTIGUES</b>	<b>Pôle d'échanges Danielle Casanova</b> Avenue de la Paix	Du lundi au samedi 7h-19h
<b>MIRAMAS</b>	<b>Gare SNCF</b> Place Pierre Beley	Du lundi au samedi 7h30-18h30
<b>SALON-DE-PROVENCE</b>	68 place Morgan	Du lundi au vendredi 8h30-18h30   Samedi 9h-17h
<b>VITROLLES</b>	<b>Gare routière</b> , rond-point Pierre Plantée	Du lundi au vendredi 7h45-19h   Samedi 7h45-14h

POINTS D'ACCUEIL RTM		
<b>Castellane / Noailles / Saint-Charles / Vieux-Port</b>	Stations de métro	Du lundi au dimanche 6h50-19h40
<b>Gèze / La Rose / Sainte-Marguerite Dromel</b>	Stations de métro	Du lundi au samedi 6h50-19h40
<b>Bourse</b>	6 rue des Fabres	Du lundi au vendredi 8h30-18h00

### LA MARCHE À SUIVRE :

- 1) Si vous dépendez de la Police ou Gendarmerie nationale, complétez le formulaire Pass Métropole Sûreté, faites-le valider par votre hiérarchie et transmettez-le par mail à : [passmetropolesurete@rtm.fr](mailto:passmetropolesurete@rtm.fr). Un message électronique vous confirmera que votre demande est en cours d'instruction.
- 2) Un second message validera votre statut d'ayant-droit. Vous pourrez alors vous rendre dans une boutique La Métropole Mobilité ou dans un point d'accueil RTM pour mettre à jour votre carte de transport (présentation de votre carte professionnelle obligatoire).
- 3) Pour activer votre abonnement, vous devrez régler 20 € de frais de dossier soit directement au guichet d'une Boutique La Métropole Mobilité ou sur un distributeur automatique de titres RTM.

Pour toute information concernant vos déplacements : [www.lametropolemobilite.fr](http://www.lametropolemobilite.fr) ou au 0800 713 137 (service et appels gratuits).